

SECONDA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019
2EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2019
27 È 28 DI GHJUGNU DI U 2019
27 ET 28 JUIN 2019

2019/E2/059

REPONSE DE Mme Bianca FAZI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR M. LUCIANI PIERRE JEAN
AU NOM DU GROUPE « LA CORSE DANS LA REPUBLIQUE »

OBJET : Foyer Notre-Dame d'AJACCIO

Monsieur le Président de l'Assemblée,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Monsieur le Conseiller Pierre-Jean Luciani,

Votre question soulève, une nouvelle fois, le sujet de l'avenir du foyer Notre Dame, qui, il y a moins d'un mois, occupait l'espace des réseaux sociaux, par des prises de paroles de la part de membres de la société civile.

Je me suis déjà exprimée publiquement sur le sujet et je renouvellerai ici les engagements que j'ai déjà portés. Je vous remercie cependant de poser cette question publiquement, parce que cela témoigne de l'importance de cette question, pour les élus que nous sommes tous ici, d'autre part, parce que j'espère qu'à travers ma réponse, devant cette assemblée, aucun doute ne subsistera sur l'engagement du conseil Exécutif dans le projet du foyer Notre Dame.

On ne peut parler de l'avenir de ce Foyer Notre Dame, sans une rapide rétrospective, que vous avez fait par ailleurs. Le foyer Notre Dame, a hébergé, durant plusieurs années, des personnes âgées, en situation de précarité. Cette activité s'est éteinte progressivement jusqu'en décembre 2015, période où il ne restait plus que 2 personnes. Le diagnostic réalisé à l'époque, attestait de conditions d'accueil non conformes, au regard de l'évolution des normes pour l'accueil du public.

Depuis cette date, le Conseil Départemental de Corse du Sud, alors propriétaire des lieux, n'a pu porter aucun projet, qui vienne réinstaller une mission sociale du Foyer. En décembre 2017, le même Conseil Départemental, à la veille de la Collectivité unique, décide de céder le bâtiment à la Mairie d'Aiacciu, par bail emphytéotique.

Au 1^{er} janvier 2018, la nouvelle collectivité de Corse se retrouve, ainsi propriétaire d'un bien cédé, dont elle n'a la jouissance que du rez-de-chaussée, et où ont été installés quelques mois auparavant une partie des services sociaux, à l'issue de rapides travaux. Le projet de la Mairie d'Aiacciu, était d'installer, dans les locaux du Foyer Notre dame, les bureaux du CIAS du Pays Ajaccien. Ce projet, comme chacun le sait, n'a pu aboutir du fait de la partition des locaux entre les deux collectivités.

Cette partition se règle par une demande de résiliation cde bail, de la part de la mairie d'Aiacciu, qui intervient 29 mars 2019. Il y a moins de 3 mois, donc, la Collectivité de Corse pouvait enfin envisager d'installer un véritable projet au cœur de la ville, eu sein de ce Foyer Notre dame.

Il n'a pas été possible, tout le monde le comprendra, de compenser au cours des 3 derniers mois, des années d'absence d'investissement et d'entretien de ces locaux. J'attends très prochainement une évaluation du coût global de réhabilitation, qui se chiffre néanmoins à plusieurs millions. Les visites des services techniques sur site ont ainsi déjà identifié les principaux axes de la remise aux normes permettant d'accueillir du public en rez-de-chaussée comme en étage.

Ce temps a cependant été mis à profit pour dessiner les contours de ce que nous nommons collectivement l'avenir du foyer Notre Dame, et je réaffirme donc notre ferme intention de conserver à ce bâtiment toute sa dimension sociale.

La protection de l'enfance, quoique souvent méconnue du grand public est une compétence majeure de la Collectivité de Corse, héritée des anciens départements. Ainsi, environ un millier de mineurs et leurs familles sont accompagnés par les services de l'aide sociale à l'Enfance en Corse.

Actuellement, je considère que les conditions d'accueil des familles et des enfants pour la réalisation en particulier de mesures éducatives méritent plus d'attention et de moyens. Je regrette également que la Corse ne dispose de ce jour d'aucun centre maternel infantile, permettant d'accueillir, en leur apportant confort et soutien psychologique, les femmes enceintes et mères isolées de jeunes enfants, sans domicile. Je constate également, tous les jours le manque cruel de places d'accueil pour les enfants qui nous sont confiés, l'absence de foyer et d'équipements, qui rendent la tâche des éducateurs et des travailleurs sociaux de la protection de l'enfance, plus difficile encore. Et si nous nous attachons, à rattraper ce retard structurel, les réponses ne se construisent ni en un jour, ni en quelques mois.

Je soutiens donc le projet de créer un véritable pôle autour du soutien à l'enfance en danger, à la parentalité, à la prise en charge des femmes enceintes et des mères isolées, Le foyer notre dame conservera sa vocation d'accueil et de protection des plus faibles, dans un domaine où la Collectivité a pleine compétences et pleine responsabilité.

Ce projet est ambitieux et se déroulera sur plusieurs années, notamment du fait des importants travaux que j'ai déjà cités. Le besoin doit encore être précisé, et des diagnostics seront lancés, comme les consultations des acteurs et experts du domaine, mais l'idée d'installer en une même unité de lieu, un véritable centre de ressources autour de l'enfance en danger est actée.

Soyez convaincu Monsieur le Conseiller, que le Conseil Exécutif et moi-même sommes conscient de l'importance de la mission qui nous a été confiée par les Corses, celle de leur permettre de vivre mieux dans cette île. Dans le domaine qui est le mien, le social et la santé, je m'attache à le faire en partenariat avec l'ensemble des acteurs sociaux. Vous l'aurez compris, notre action s'inscrit en conformité avec nos choix politiques, qui instituent la lutte contre la pauvreté, la solidarité, et le renforcement du lien social comme des priorités absolues.

Je suis convaincue de l'adhésion de tous au projet que nous portons, la protection de l'Enfance ne pouvant souffrir de divergences politiques. La mission qui incombe à tous les élus que nous sommes est bien d'apporter des solutions pérennes aux problèmes économiques, environnementaux, politiques et bien sûr sociaux de tous les Corses.

Je vous remercie. Je remercie, la directrice adjointe Françoise de la Foata, qui avec ses services s'engage au quotidien dans l'accompagnement des enfants et des familles.